

Diplôme d'Etat

Médiateur Familial

RNCP 39645

Diplôme d'Etat de niveau 6

Le Diplôme de Médiateur Familial est un diplôme de niveau 6 (BAC+3) délivré par le ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

LA PROFESSION

Le médiateur familial (MF) intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de valoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille. Il est garant du cadre et du déroulement du processus de restauration du dialogue et de recherche d'un accord mutuel entre les personnes.

Son intervention vise principalement à :

- Favoriser l'accompagnement du projet des personnes à travers l'organisation de leur rencontre, la restauration d'un dialogue, la gestion de leurs conflits dans le domaine familial;
- Accompagner la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- Association à caractère social ou familial
- Association spécifiques de médiation familiale
- services publics ou parapublics (CAF, MSA...)

LES APTITUDES

- Capacité d'écoute;
- Sens du dialogue;
- Recul et sens de l'observation;
- Créativité;
- Goût du contact humain;
- Discrétion
- Bon équilibre émotionnel.



LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle en 2 ans en formation continue, soit 490 heures d'enseignement théorique et 126 heures de formation pratique, sous forme de stage de mise en situation dans un service de médiation familiale. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 490 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation s'articule autour de 3 blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Créer et maintenir un espace tiers de médiation

BC 2 : Concevoir un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille

BC 3 : Communiquer sur sa pratique professionnelle et travailler en partenariat et en réseaux

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

► 105 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

105h de stage en discontinu

2 journées d'observation auprès d'un juge aux affaires familiales



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et écrits professionnels + épreuve orale.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap (SocialLab).

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES POSSIBLES À L'INTERNATIONAL



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 des formations sociales, sanitaires et éducative ou
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 dans les disciplines juridiques, psychologique ou sociologique ou
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 et justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans le champs de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

LES COÛTS

Frais de sélection : **130€**

Coût de la formation : **8 085€**

LES FINANCEMENTS

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Salariés ou demandeurs d'emploi	Employeur, OPCO, Transition Pro, CPF, Pass Sud Formation...	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	30



LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

10 avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

04 91 67 13 00

CONTACT INFORMATION

nafissa-mbae@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 

